Confinement : le revers de la médaille !

Compte Test - 2020-05-10 22:51:38 - Vu sur pharmacie.ma

Pour garantir la distanciation sociale à même de briser les chaînes de contagion et réduire la propagation du Covid-19, le Maroc a pris une batterie de décisions dont la plus importante est le couvre-feu sanitaire du 20 mars au 20 avril. Ce couvre-feu a été ensuite prolongé jusqu'au 20 mai avec l'interdiction des déplacements nocturnes durant tout le mois du Ramadan. Une exception est, cependant, prévue pour les personnes exerçant dans les secteurs indispensables et vitaux. Ces efforts ont été récompensés puisque le Royaume a pu ralentir les hospitalisations et les admissions en soins intensifs qui faisaient planer un risque de saturation de son système de santé. Seulement, le confinement ayant permis de maîtriser la situation sanitaire ne peut être maintenu jusqu'à ce que les nouveaux cas se tarissent. Le Royaume est contraint d'envisager le déconfinement afin de limiter son impact économique et social. La plupart des secteurs d'activités ont été touchés directement ou indirectement, particulièrement le tourisme, le transport et la logistique dans les chaînes d'approvisionnement. Le secteur informel n'a pas été non plus épargné. Le FMI (Fonds monétaire international) prévoit une baisse de 3,7% du PIB (Produit intérieur brut) au Maroc en 2020 couplée à une augmentation du chômage qui passera de 9,5% en 2019 à 12,5% en 2020. Le confinement a eu également d'autres effets collatéraux prévisibles. À titre d'exemple, le contexte sanitaire actuel complique la prise en charge des maladies lourdes et chroniques, et même le programme de vaccination. La levée du confinement inéluctable s'annonce cependant compliquée. Le Maroc se retrouve aujourd'hui entre le marteau et l'enclume. Il doit à la fois continuer à maîtriser la propagation du Sars-CoV-2, tout en œuvrant pour écourter la période de confinement et permettre à l'économie de redémarrer, sachant que le risque d'une nouvelle flambée de cas post-déconfinement et même d'un reconfinement n'est pas à écarter. Le challenge pour les décideurs de tous bords consiste à limiter au maximum l'apparition de nouveaux cas et foyers, à éviter autant que possible la diffusion communautaire du virus dans les régions considérées comme n'ayant que des cas sporadiques ou des foyers réduits et d'empêcher la ré-introduction du Covid-19 dans les régions où il a été éradiqué.
Le déconfinement ne doit pas être trop rapide comme ça a été le cas en Allemagne, pays souvent cité en exemple dans la prise en charge de cette crise sanitaire. En effet, après seulement deux jours de déconfinement, il a eu à faire face à une hausse des contaminations au Covid-19. Un canton a même été obligé de ré-introduire le confinement et deux autres y songent. Eu égard à notre environnement, la levée du confinement ne peut être que progressive en préservant une certaine flexibilité et en mettant en place des indicateurs permettant de suivre la situation épidémiologique et d'adopter, à chaque fois que c'est nécessaire, des mesures correctives. In fine, l'adaptabilité de la société marocaine et de son système de santé va, une fois de plus, être soumise à rude épreuve. Le sérieux avec lequel cette épidémie a été appréhendée jusqu'à maintenant est de nature à nous rassurer sur l'évolution de la situation sanitaire du pays. Mais cet optimisme ne devrait en aucun cas battre en brèche notre vigilance.